



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 23 octobre 2014

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (jusqu'au 1.2.1), M. Alain BLESSEMILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN (à partir du 1.2.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 4.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.5)

Etaient absents : Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : M. Christophe LIME

Procurations de vote :

Mandants : F. PRESSE (à partir du 1.2.1), Y. DELARUE, S. RUTKOWSKI, P. DUCHEZEAU, F. GERDIL-DJAOUAT

Mandataires : A. POULIN (à partir du 1.2.1), M. DONEY, M. FELT, C. LIME, J.L. FOUSSERET

Réseau « Entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2014 du Grand Besançon aux Entrepreneuriales

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 « Très petites entreprises »	Montant BP 2014 : 90 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2010-2015, le Grand Besançon a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier du Grand Besançon au réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation de la 5^{ème} session des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

Le montant de la subvention proposée est de 5 000 €.

I. Le concept des Entrepreneuriales

« Les Entrepreneuriales » est une opération née d'une initiative du « Réseau Entreprendre Atlantique », de KPMG et du Cabinet KIOSE, basés à Nantes. En 2004, les valeurs de réciprocité, de gratuité et de partage ont réuni les trois fondateurs du programme pour porter ensemble ce dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

Le challenge est ouvert à tous les étudiants et élèves de l'enseignement supérieur (à partir de Bac+2).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- démystifier l'acte de créer une entreprise,
- accompagner à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain,
- découvrir le métier de créateur d'entreprise,
- acquérir des connaissances pratiques sur la démarche de gestion de projet appliquée à la création d'entreprise,
- se découvrir des aptitudes entrepreneuriales,
- manager un projet en équipe et pluridisciplinaire,
- acquérir un bagage pour son avenir professionnel,
- concourir en région pour des prix,
- bénéficier d'un réseau d'experts et de chefs d'entreprise.

C'est un programme innovant d'entraînement sur le terrain à la création d'entreprise qui s'étend de novembre à avril de l'année suivante.

Le succès rencontré au cours des quatre premières éditions, conduit le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » à pérenniser le programme de stimulation à l'entrepreneuriat.

II. Le principe pédagogique

L'équipe pluridisciplinaire, composée de 2 à 4 étudiants, porte un concept nouveau d'activité. Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coachs, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Le calendrier du programme est le suivant :

- recrutement des étudiants,
- constitution des équipes,
- sélection des projets,
- désignation des accompagnateurs,
- soirée de lancement,
- participation aux ateliers (13 au total : revêtant les aspects de management, plan marketing, budget prévisionnel, plan de financement...),
- remise des plans d'affaire,
- jurys,
- remise des trophées.

Après 200 heures de travail sur le terrain (accompagnement par des coachs, des chefs d'entreprise, soirées de formation), les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de ceux de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur :

- adéquation projet / compétences - qualités complémentaires,
- pertinence de l'offre concurrentielle démontrée,
- stratégie exprimée claire et cohérente,
- pertinence du modèle d'affaires,
- cohérence du prévisionnel d'activités et de la trésorerie,
- choix du statut et plan de développement...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants de la promotion.

Ils concourent en région pour 9 catégories de prix :

- les entrepreneuriales au féminin,
- les entrepreneuriales innovation,
- les entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public » nouveauté 2013. Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

III. Bilan de l'édition 2013-2014

Le bilan de la quatrième édition 2013-2014 s'établit comme suit :

- 29 équipes représentant au total une centaine d'étudiants ont été sélectionnées en novembre 2013,
- Une soirée de lancement à NUMERICA à Montbéliard,
- 19 équipes ont été nommées pour la soirée de clôture du 17 avril 2014,
- 29 chefs d'entreprise ont été mobilisés,
- La soirée de remise des trophées, organisée à l'Université de Franche-Comté à Besançon le 17 avril 2014, a rassemblé 300 acteurs économiques, le Vice-Président de l'Université, le rectorat de l'Académie, les directeurs généraux des grandes écoles et les élus des collectivités partenaires du programme. Le représentant de l'Europe était excusé.

3 comités de pilotage ont eu lieu. Un représentant du Grand Besançon a été convié.

Les actions en matière de communication engagées sont les suivantes :

- mise en valeur du financement du Grand Besançon :
 - présentation du programme aux enseignants de l'Université, des écoles, des lycées,
 - présentation du programme aux étudiants lors de réunions d'information : à chaque présentation, les participants ont été informés du financement du Grand Besançon, le diaporama intègre les éléments et mentions obligatoires ainsi que le logo du Grand Besançon,
 - participation aux comités de pilotages,
- mise en valeur du financement du Grand Besançon lors de la soirée de Gala de remise des prix à l'Université de Franche-Comté à Besançon :
 - sur le carton d'invitation de cette manifestation le logo du Grand Besançon était imprimé en qualité de partenaire financeur.

IV. Edition 2014-2015

Fort du succès des précédentes éditions, le réseau entreprendre entend pérenniser son action. Cette pérennisation est confortée par trois facteurs :

- l'évaluation par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur comme programme innovant de qualité,
- le déploiement national du programme des « Entrepreneuriales »,
- les résultats obtenus en Franche-Comté :
 - la demande des étudiants : 25 à 30 sollicitations représentant 70 à 90 étudiants,
 - le passage de l'acte de création d'entreprise d'étudiants ayant participé aux premières éditions des Entrepreneuriales,
 - le bénévolat de 30 chefs d'entreprises pour accompagner les étudiants,
 - la participation de l'Université (IAE, droit, médecine, LEA), du rectorat (lycées professionnels) et des établissements d'enseignement supérieur de la région (ENSMM, UTBM, ESTA, IMEA...),
 - l'implication de 18 partenaires (Entreprises, Institutions, Université, Grandes Ecoles) dans les jurys.
 - **la nouveauté 2014** : l'intégration des Entrepreneuriales dans le « PEPITE » Bourgogne Franche-Comté et la décision de l'Université de Franche-Comté d'attribuer des points ECTS (European Credits Transfer System) aux étudiants ayant suivi le programme des Entrepreneuriales.

Les points forts du programme reconnus par l'ensemble des partenaires sont :

- la gratuité pour les étudiants,
- la pluridisciplinarité,
- l'apprentissage du terrain,
- l'engagement des étudiants,
- l'accompagnement bénévole par des chefs d'entreprise.

Budget prévisionnel

Poste de dépenses	Budget prévisionnel 2014-2015 en (€)
Coordinateurs	20 000
Coachs	17 000
Gestion administrative	14 000
Soirée lancement	4 000
Soirée Trophées	12 000
Prix	9 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE	6 000
Communication	2 000
Total	84 000

Poste de Ressources	2014-2015
Région Franche Comté	15 000
CCIR FC	2 500
Caisse des Dépôts	5 000
EPCI	15 000
Dont CAGB : 5000 €	
Sponsors privés	18 500
FEDER	28 000
Total	84 000

La participation du Grand Besançon reste inchangée à hauteur de 5 000 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2014-2015 à l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 31 OCT. 2014